

Les Canadiens semblent craindre la commission parce qu'elle a été créée par un gouvernement qui les a toujours induits en erreur au sujet de l'inflation. Le gouvernement est censé donner l'exemple en matière d'austérité et mettre en pratique ce qu'il prêche. Je soutiens qu'il a échoué misérablement. Nous avons toujours demandé que les dépenses gouvernementales soient réduites et que le gouvernement restreigne ses demandes sur l'économie. Les sondages d'opinion et les commentaires ont clairement indiqué que la majorité des Canadiens souhaitait un gouvernement qui les aide à combattre l'inflation. Ils voulaient, évidemment, être certains que leur gouvernement était totalement engagé dans la bataille. Au lieu de cela, il n'a fait que se plaindre des difficultés à maintenir une augmentation des dépenses inférieure à 16 p. 100. Je demande au gouvernement d'écouter les personnes qui ont appris qu'elles ne pouvaient obtenir de hausse salariale supérieure à 10 p. 100. Je demande au gouvernement de justifier ce manque d'austérité.

On a vu l'autre jour une chose renversante: l'ex-ministre des Finances, M. John Turner, a exposé au conseil économique de l'Ontario ses solutions d'ordre économique, alors que ses antécédents prouvent sans le moindre doute que c'est lui le coupable qui a laissé les dépenses gouvernementales s'accroître sans bornes. M. Turner peut bien donner toutes les solutions qu'il voudra car il sera prouvé qu'il aura été le ministre le plus irresponsable dans l'histoire du Canada. Sous la direction de ce technocrate égoïste, tous les ministères du gouvernement ont eu la permission de dépenser à leur guise. Peu étonnant, alors, que l'inflation échappe encore à tout contrôle. Tout gouvernement qui laisse ses dépenses s'accroître de 198 p. 100 en une couple d'années ne lutte évidemment pas contre l'inflation.

Permettez-moi de citer quelques exemples des prétendues restrictions et responsabilité d'ordre financier du gouvernement. Au lieu de faire un effort concerté pour tenir compte des critiques de l'Auditeur général qui conseillait d'extirper l'inefficacité, la construction grandiose, le gaspillage et le dorlotement afin d'épargner les dollars du contribuable, le premier ministre a fait une grande mise en scène gouvernementale. Le premier ministre a voulu monter un spectacle aux yeux du public afin d'obtenir son approbation. Ses présumées restrictions ont pu en tromper quelques-uns, mais en ce temps de péril économique, les jeunes, les pauvres, les chômeurs, les vieillards et qui encore ne sont pas vraiment soulagés ni aidés. Ils sont toujours aux prises avec une inflation galopante.

Lorsqu'on y regarde à deux fois, on s'aperçoit que seulement 466 millions de dollars de la coupure de \$1.5 milliard ont été soustraits aux budgets actuels des programmes, et le reste des sommes que les ministères avaient espéré dépenser. Belles économies! Qui le gouvernement essayait-il de berner en lançant des chiffres en l'air?

Le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien), dont on dit qu'il a le refus facile, a déclaré être le seul membre du Cabinet qui ait motif pour couper les dépenses. Une autre fois, il a dit que le gouvernement fédéral avait peu de latitude pour réduire les dépenses de façon appréciable. On se demande alors qu'elles sont les véritables intentions du ministre.

Si le gouvernement doit jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre l'inflation, il ne faudrait pas que le contribuable apprenne qu'il y a eu une dépense additionnelle comme la hausse de 42.9 p. 100 de l'aide canadienne à l'étranger. Cette année, le ministère des Affaires extérieures se verra accorder une augmentation de 300 millions dans le cadre de l'aide à l'étranger qui passera de 700

### Loi anti-inflation

millions à 1 milliard de dollars. Qu'est-ce qu'il advient de la directive des 16 p. 100 dans ce cas-ci? Alors qu'on demande aux Canadiens de se serrer la ceinture, des sommes incroyables s'en vont vers des pays comme Cuba qui a des troupes de 12,000 hommes en Angola. Il semble qu'on ait retranché le mot «crédibilité» du vocabulaire de ce gouvernement.

Le président du conseil du Trésor partagera sans doute avec son collègue le ministre des Travaux publics (M. Drury) l'honneur d'être réputé le président du Conseil du Trésor le plus irréflecté. On n'acceptera plus que le ministère des Travaux publics fasse deux poids deux mesures. En faisant appel à la modération, le ministre des Travaux publics n'a rien fait pour suspendre la construction de l'immeuble Guy Favreau à Montréal, qui coûtera des millions de dollars. N'y a-t-il pas suffisamment de bureaux du gouvernement sans en construire d'autres, ou le gouvernement veut-il demeurer fidèle à ses habitudes en poursuivant l'expansion de la Fonction publique?

Le ministère des Travaux publics a autorisé le service de la douane à louer des locaux dans le Manufacturer's Life Centre à Toronto, au coût de 8 dollars le pied carré, en dépit du fait qu'une superficie de plus de 39,400 pieds carrés est disponible dans son ancien bureau principal.

A Winnipeg, les représentants du gouvernement fédéral ont décidé de remettre à neuf un édifice de la CAE Aircraft Limited et de s'en servir comme d'un centre régional de traitement des données fiscales. Lorsqu'on calcule l'intérêt à payer sur le montant de 1.7 million de dollars dépensés pour les réparations, le coût du déménagement et le reste, il devient évident qu'on aurait pu construire un édifice tout neuf. Le ministre des Travaux publics a prouvé qu'il manquait de jugement à d'autres égards comme lorsqu'il est question des dépenses du gouvernement. J'aimerais qu'on fasse une enquête dans son ministère afin de voir combien d'argent on y gaspille réellement.

Je pourrais parler pendant des jours de l'incapacité du gouvernement d'utiliser ses dépenses pour contrôler l'inflation. La Commission de lutte contre l'inflation ne semble aucunement pouvoir contrôler le gouvernement dans ses dépenses.

Si nous prenions au sérieux le message de l'auditeur général qui déclarait, en 1975, dans son rapport, que le gouvernement était inefficace, gaspilleur, qu'il négligeait sa comptabilité et qu'il avait perdu le contrôle...

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Le député de Saint-Boniface (M. Guay) invoque le Règlement.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Monsieur l'Orateur, puis-je interrompre la lecture du député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie) afin de porter à votre attention le fait que le centre de traitement des données fiscales de Winnipeg, même s'il a coûté 3 millions de dollars, a créé 900 emplois à Winnipeg, ce dont je suis très fier. Je veux féliciter le gouvernement d'avoir pris une initiative aussi efficace.

● (2150)

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Le député devrait faire son propre discours.

**M. Guay (Saint-Boniface):** Il peut continuer à lire.

**M. McKenzie:** Monsieur l'Orateur, d'habitude le député de Saint-Boniface (M. Guay) est dans les nuages. Il devrait lire le procès-verbal du comité des travaux publics où j'ai interrogé le ministre à l'égard de cette gaffe qui a coûté des millions. On aurait pu construire un nouvel édifice pour quatre ou cinq millions de moins que tout ce qu'il a fallu